



LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 8 novembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le huit novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du 2 novembre deux mille vingt deux, sous la présidence de Monsieur LEJEUNE, Maire.

Présents : MM LEJEUNE, FILLOUX, LUGUET, DELANNE, NADAUD-MONTAGNAC, AUDOUSSET, MOUTAUD, AUCLAIR-DECOURSIER, VIARD, CASTILLE, BIENVENU, DONY, MARTIN, KERSKENS, RIGAUD, MATHIEU, VALADOUR, JOFFRE, JAMMOT, VIRAVAUD, ALLARD, LEROY

formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

Monsieur Sébastien VITTE a donné pouvoir à Monsieur Bernard AUDOUSSET
Madame Nathalie HOANG donné pouvoir à Monsieur Romain VALADOUR
Monsieur Julien BORIE a donné pouvoir à Madame Marie AUCLAIR-DECOURSIER
Monsieur Victorien VINCENT a donné pouvoir à Madame Patricia MOUTAUD
Madame Mégane LEPINE a donné pouvoir à Monsieur Julien DELANNE
Monsieur Gilles LAVAUD a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude JOFFRE

Absente excusée : Mme Sophie MARNIER

Monsieur Romain VALADOUR est désigné secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	: 29	Votes pour	: 22
Nombre de membres présents et représentés	: 28	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 22	Abstention	: 6

Objet : Demande de subventions et plan de financement « Fablab »

Un Fablab va être aménagé au sein de la Chapelle du Sauveur dans la Micro-folie. Des travaux d'isolation phonique et thermique seront réalisés par la mairie. Le Fablab sera équipé avec des outils permettant la création et du matériel de valorisation des dits travaux effectués.

Le plan prévisionnel de financement se présente ainsi :

.../...

BESOINS HT		RESSOURCES		
Equipements		Etat DSIL	80,00%	23 260,80
3 ordinateurs portables	2 250,00			
2 machines à coudre	1 000,00			
1 brodeuse numérique	1 000,00			
1 imprimante 3D	467,00			
1 découpeuse vinyle	360,00			
1 badgeuse	207,00			
3 casques virtuels oculus	1 542,00	Total subventions	80%	23 260,80
vitrites fablab	2 000,00			
matériel d'exposition	1 750,00			
aménagement locaux	18 500,00	Autofinancement	20%	5 815,20
TOTAL	29 076,00	TOTAL		29 076,00

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte le plan de financement et autorise le maire à faire les demandes de subventions possibles pour l'opération « Fablab ».

Sens du vote : **Adoption** **Rejet**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le neuf novembre deux mille vingt deux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20221108-2022-146-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2022

Publication : 14/11/2022



 Le Maire,

Etienne LEJEUNE

Publié le 14 novembre 2022

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.